



**FORMATIONS
ACTEURS
ASSOCIATIFS
EN SEINE-SAINT-DENIS**

.....
PROGRAMME FEVRIER - JUIN 2018

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, mouvement d'éducation populaire, poursuit deux grandes finalités : l'émancipation de l'individu et la transformation sociale. Elle réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, à la formation, à la culture, aux loisirs, au sport...

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent partout en France, au sein de 30 000 associations adhérentes et d'un important réseau de fédérations départementales. Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets. Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 93, association Loi 1901 et fédération d'associations, est la représentation départementale de la **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**. Elle contribue en Seine-Saint-Denis à la formation de citoyens libres, égaux et responsables dans une société laïque qui reconnaît la diversité culturelle. Elle encourage les initiatives locales et collectives.

Sur ce territoire si particulier, si dynamique, plusieurs grands axes guident son projet : les actions éducatives, l'éducation à la différence, la lutte contre les discriminations, l'engagement des jeunes (Service Civique, Juniors Associations), l'accompagnement des initiatives collectives, associatives et plus largement de l'Economie Sociale et Solidaire...

Son but : permettre à chacun de comprendre le monde et d'y agir pour contribuer à sa transformation de manière inclusive.

LA VIE ASSOCIATIVE : L'association est un espace d'engagement citoyen contribuant à la transformation sociale, par le partage et l'agir ensemble. Laboratoire d'idées, espace d'expérimentation (souvent de proximité) favorisant la prise d'initiative, elle contribue au travers des acteurs bénévoles qui la font vivre, à maintenir et renforcer le lien social, à faire société, à éprouver une citoyenneté en acte.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 93 entend contribuer à la structuration, au développement du secteur associatif en soutenant l'initiative collective et l'engagement bénévole. Elle développe ainsi des **FORMATIIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS** et une activité de **CENTRE-RESSOURCES** : accompagnement individualisé de projets collectifs, que ce soit sur des problématiques spécifiques, une recherche d'informations, un regard extérieur, un accompagnement dans le temps, un travail de mise en réseau... À partir de 2018 elle propose à ses associations affiliées un outil de comptabilité en ligne : *Basicompta*®.

Elle porte également le **DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT** (DLA) qui s'adresse aux associations ayant créé de l'emploi pour développer leur projet associatif. Son but est la consolidation ou le développement de leurs emplois donc de leurs activités en mettant en place : diagnostic partagé, plan d'accompagnement, accompagnement individuel ou accompagnements collectifs.

Enfin, elle développe des missions de **SERVICE CIVIQUE** en partenariat avec ses associations affiliées, mobilisant son agrément, prenant en gestion la dimension administrative, accompagnant à l'écriture de la mission, à l'accueil et à l'accompagnement du jeune volontaire, animant un réseau départemental de volontaires et proposant des formations spécifiques.

LES FORMATIIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS

De l'intention initiale à sa réalisation, le projet associatif se structure, se développe, se complexifie. Dans un environnement en constante évolution, les responsables, animateurs et bénévoles des associations sont confrontés à toutes sortes de problématiques dans la conduite de leurs projets. Les formations proposées sont actualisées chaque année afin de répondre au mieux aux multiples demandes et à l'évolution des enjeux touchant le monde associatif.

Réunissant des associations œuvrant dans des domaines variés, de tailles et d'expériences diverses, les formations sont des occasions pour les stagiaires d'échanger sur leurs expériences, leurs visions, leurs modes d'organisation, espérant permettre des transferts de savoirs entre les participants et créer des rencontres qui puissent déboucher sur des coopérations futures.

Les formations s'adressent en priorité aux acteurs associatifs bénévoles. Elles proposent l'apport d'informations mais aussi de démarches et d'outils, et s'appuient sur des exercices pratiques. Plusieurs modules de formation peuvent constituer un parcours pédagogique et accompagner ainsi les acteurs associatifs dans les différentes dimensions de la conduite et l'animation d'un projet associatif.

Pour certaines séances, il est préférable d'avoir participé à d'autres séances antérieures : «Budget par action» dans la continuité de la séance «Budget prévisionnel» qui est elle-même complémentaire de « Concevoir un projet », «Basicompta®» après avoir éventuellement revisité les séances sur la comptabilité associative. N'hésitez pas à venir vers nous par téléphone pour échanger sur ces propositions de parcours, avant de renvoyer votre bulletin d'inscription.

MODALITÉS PRATIQUES & INSCRIPTIONS

L'engagement bénévole est un acte volontaire et citoyen. Cette capacité à agir pour faire société doit être accompagnée à travers des formations financées par les pouvoirs publics, les rendant accessibles et gratuites pour les acteurs associatifs bénévoles. Dans cet objectif nous sollicitons des subventions auprès de l'Etat et des collectivités. L'obtention de ces subventions est soumise à la présence justifiée des participants (signature d'une feuille de présence).

Pour maintenir cette gratuité, nous demandons un **chèque de caution de 25 €** par participant et par séance : au-delà de 3 séances, 3 chèques suffiront. Seules seront enregistrées les inscriptions accompagnées du (ou des) chèque(s) de caution. Ceux-ci ne sont pas encaissés, sauf absence non-prévenue ou annulation trop tardive.

Remplissez la fiche d'inscription (jointe) : renseignez précisément et lisiblement les informations demandées.

Nous la retourner avec le(s) chèque(s) de caution à : **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 93,**
119 rue Pierre Sémard, 93000 BOBIGNY

LE PROGRAMME DES FORMATIONS...

LOI 1901 - VIE ASSOCIATIVE STATUTS - FONCTIONNEMENT

- Rappeler l'esprit de la loi 1901 et le statut juridique qu'est l'association
- Réfléchir au meilleur fonctionnement pour l'association
- Identifier les membres de l'association
- Concevoir les statuts de l'association ou les modifier
- Mettre en œuvre les instances dirigeantes : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, le Bureau...

MARDI 18H30 -
13/02/18 21H30

CONCEPTION DE PROJET

- De l'idée au projet, les questions à se poser : la raison d'être du projet, ses objectifs, ses acteurs, son déroulement, ses moyens...
- S'approprier l'environnement du projet, l'identification des besoins, les ressources, les partenaires...
- Approfondir les étapes de la conception à la réalisation
- Mieux structurer et rédiger le projet

MARDI 18H30 -
06/03/18 21H30

BUDGET PRÉVISIONNEL

- Comprendre les principes d'un budget prévisionnel
- S'approprier les normes du plan comptable associatif
- Identifier les différents modes de financement des projets associatifs
- Se servir du budget comme outil de suivi du projet
- Mettre en place un plan de trésorerie

MARDI 18H30 -
13/03/18 21H30

BUDGET PAR ACTIONS

- Comprendre les principes d'un budget par action
- Définir les articulations entre le budget prévisionnel de l'association et les budgets par action
- Identifier les charges directes et indirectes, les clés de répartition
- S'adapter aux différents cas de figure de la conception d'un budget par action

MARDI 18H30 -
20/03/18 21H30

ÉVALUATION DU PROJET BILAN D'ACTIVITÉS

- Comprendre les usages et la formalisation d'un bilan d'activités
- S'approprier une méthodologie d'évaluation
- Savoir définir des indicateurs, des critères, des outils d'évaluation
- Réfléchir à la mise en œuvre de l'évaluation
- Définir le cadre des comptes-rendus qualitatif, quantitatif et financier

MARDI 18H30 -
27/03/18 21H30

COMPTABILITÉ DE TRÉSORERIE

- Connaître les définitions et principes de la comptabilité associative
- Comprendre les finalités de la comptabilité et connaître les obligations comptables pour les associations
- Être en mesure de s'organiser et classer des pièces comptables
- Tenir un journal de trésorerie et éditer un compte de résultat

MARDI 18H30 -
03/04/18 21H30

COMPTABILITÉ D'ENGAGEMENT

- Comprendre la comptabilité d'engagement : ses principes, son utilité, son fonctionnement, l'ensemble du plan comptable associatif, la saisie et les documents produits
- Se familiariser avec l'écriture en partie double
- Savoir lire les documents comptables : compte de résultats, bilan

MARDI 18H30 -
10/04/18 21H30

BASICOMPTA®

L'outil de comptabilité en ligne Basicompta® est réservé aux associations affiliées à la fédération, celles-ci sont donc prioritaires. Se rapprocher de la fédération pour connaître les modalités et les tarifs de l'affiliation. En dehors de cela, l'outil Basicompta représente un coût annuel de 50€.

Pour cette séance nous vous invitons à vous munir d'un ordinateur portable. Merci de nous le signaler si vous n'en avez pas.

La séance s'adresse à un groupe restreint de 12 personnes, c'est pour cette raison qu'elle est proposée deux fois ce semestre.

- Découvrir, comprendre et s'approprier le fonctionnement de l'outil Basicompta®
- Apprendre à réaliser ses saisies comptables
- Découvrir les fonctionnalités analytiques
- Préparer la clôture des comptes et l'édition des documents comptables: compte de résultat et compte-rendu financier au format Cerfa, bilan actif-passif

MARDI 18H30 -
17/04/18 21H30

ou

JEUDI 18H30 -
17/05/18 21H30

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ORGANISATION COLLECTIVE

- Détailler le projet et sa mise en œuvre : les tâches et leurs acteurs
- Formaliser un calendrier détaillé de mise en œuvre, un plan d'actions
- Réfléchir et formaliser l'organisation collective autour du projet
- Anticiper le suivi du projet

MARDI 18H30 -
15/05/18 21H30

COMMUNICATION

- S'approprier les enjeux de la communication interne et externe
- Élaborer un plan de communication : organisation, cibles, objectifs, adéquation des outils de communication
- Identifier les problématiques rencontrées et réfléchir à des pistes de progression

MARDI 18H30 -
22/05/18 21H30



LE PROGRAMME ... LA SUITE

ATELIER : CRÉER UN PREMIER EMPLOI

- Identifier les besoins pour l'association, définir un profil de poste
- Identifier les conditions matérielles d'accueil du salarié
- Calculer le coût d'un poste, l'intégrer à un budget prévisionnel global
- Connaître les éventuelles aides à l'emploi
- Anticiper et réfléchir le recrutement, l'encadrement du salarié et les relations bénévoles-salarié(s)
- Envisager la pérennisation des postes

SAMEDI 9H30 -
26/05/18 16H30

FONCTION EMPLOYEUR - 1 RESPONSABILITÉ EMPLOYEUR CONTRATS DE TRAVAIL

- Le contexte législatif, les aspects juridiques...
- Le Code du travail : le cadre général, les grands principes
- Les Conventions collectives : facultatives / obligatoires, les différentes conventions relatives aux associations, les syndicats d'employeurs.
- Le Contrat de travail : CDD, CDI, contrats intermittents, temps plein, temps partiel... Les conditions du choix, les règles relatives à leur application, les contrats particuliers, rédaction et exemples de contrats
- Les formalités liées à l'embauche : D.U.E, médecine du travail, caisse de retraite
- Le chèque-emploi associatif, les tiers de confiance...

MARDI 18H30 -
29/05/18 21H30

FONCTION EMPLOYEUR - 2 BULLETIN DE SALAIRES COTISATIONS SOCIALES

- Le suivi administratif et comptable : organisation, responsabilités...
- La paie : bases de calcul de la rémunération, mentions obligatoires des bulletins de salaire
- Les cotisations sociales : les différentes caisses et les taux de cotisation salariales et patronales, la D.A.D.S
- Les congés payés : principes du droit et règles de calcul
- Les frais professionnels : taux de remboursement, modalités
- Les contrats aidés et exonérations de charges particulières

MARDI 18H30 -
05/06/18 21H30

RECONNAISSANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL & FISCALITÉ

- Comprendre les principes de la fiscalité associative et s'approprier le déroulement d'une analyse fiscale
- Appréhender le positionnement de la structure aujourd'hui comme dans son développement
- Comprendre le cadre fiscal de la reconnaissance d'Intérêt Général
- Connaître le cadre des 6 manifestations exceptionnelles par an sans risque d'incidence fiscale

MARDI 18H30 -
12/06/18 21H30

Vous recevrez un courrier électronique confirmant votre inscription la semaine précédant la formation. Si nous ne pouvons prendre en compte votre inscription en raison d'un trop grand nombre de participants, nous vous préviendrons aussitôt par téléphone et vous enregistrons sur liste d'attente.

Les séances de formations se déroulent au siège de la **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 93** : 119 rue Pierre Sépard à BOBIGNY.

Moyen d'accès : Métro 5, Arrêt Bobigny Pablo Picasso (+10 minutes à pieds) / Bus 251, Arrêt Pierre Sépard.

!INSCRIPTIONS

Sabrina BITOUT
Tel : 01 48 96 25 25

Assistante Vie Fédérative
Courriel : fol93.adhesions@orange.fr

RENSEIGNEMENTS

Cécile AFANYAN
Tel : 01 48 96 25 28

Chargée de mission Vie Associative - DLA
Courriel : fol93.dla@orange.fr

Sindy KOLODZIEJCZYK
Tel : 01 48 96 25 23

Chargée de mission Vie Associative - DLA - Service Civique
Courriel : fol93.vieassociative@orange.fr

Cédric BACCARA
Tel : 01 48 96 25 21

Responsable Accompagnement Vie Associative & DLA
Courriel : fol93.dla1@orange.fr

**POUR SUIVRE
NOTRE ACTUALITÉ :**
www.fol93.org
www.laligue.org



Avec le soutien de :

